Semaine du 19 mars



## Le Bulletin d'Information Génial de l'AGECVM

# La gratuité scolaire est un beau rêve.

(tel que vu dans une toilette des gars)

C'est vrai! Premièrement, c'est vrai que ça serait beau. Instaurer la gratuité scolaire serait reconnaître par l'État que la gratuité scolaire est un droit et non pas un privilège. Ça serait pour le gouvernement en place une action concrète pour bâtir une société plus juste, où chacun-e pourrait suivre les études de son choix sans être bloqué(e) par les frais de scolarité – qui, bien que relativement raisonnables au cégep, sont beaucoup plus importants à l'université. Après tout, une bonne éducation est notre droit, et ça implique ne pas devoir finir ses études endetté(e)s ni être obligé(e)s de travailler sans relâche pour la payer.

Deuxièmement, c'est vrai que c'est un rêve. Mais ce rêve est un objectif réalisable. Plusieurs études le montrent, dont une de l'ASSÉ chiffrant la gratuité à 550 millions, ce qui serait bien à la portée d'un gouvernement ayant la volonté de faire de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation une priorité. N'oublions pas que la priorité pour eux semble être l'économie; et ils parviennent généralement à nous faire croire que l'État n'est pas capable de mettre plus d'argent dans les services sociaux (s'il ne travaillait pas main dans la main avec les grandes entreprises, ça serait plus facile!). Si nous voulons des gains en éducation, voire seulement éviter des pertes, nous devrons nous unir pour nous battre.

Trop souvent on refuse de croire au changement social parce que « ce n'est qu'un rêve ». Il faut oser rêver. Il le faut si on espère construire un meilleur monde pour demain, monde qui sera celui dans lequel nous et nos enfants vivront. Ne laissons pas une classe politique de baby-boomers n'ayant que le libre marché en tête nous dire ce qui est bon pour notre société.

Il faut se donner les moyens à la mesure de notre ambition, pas le contraire!

#### une ptite vite

Le syndicat des profs du cégep a adopté à l'unanimité en assemblée générale le 14 mars un appui aux revendications du mouvement étudiant en faveur de la gratuité. Wow!

Le of n'est imprimé qu'à quelques centaines de copies.

SVP, prolongez sa vie utile en le faisant circuler, puis, recyclez-le!

# Et la loi 43?

Le 15 décembre 2005, le gouvernement Charest a voté une loi sous bâillon imposant les conditions de travail des employé(e)s de la fonction publique. Par la même occasion, il a éliminé toute possibilité d'opposition en les privant de leurs droits de contestation. C'est donc une loi anti-démocratique adoptée de manière anti-démocratique. De plus, elle est contestée en cour comme étant inconstitutionnelle. Après tout, un gouvernement qui impose quelque chose et empêche toute contestation est beaucoup plus proche d'une dictature que d'une démocratie.

Chose certaine, il y a eu une grève l'année passée, le 1er mai, contre justement les politiques néolibérales et anti-syndicales du gouvernement Charest. À cette occasion, aucune des sanctions prévues par la loi 43 n'a été appliquée, bien qu'il y ait eu des craintes qu'elles puissent aussi cégeps tiennent un vote de grève étudiant(e)s. s'appliquer aux Par contre. l'administration avait cette fois-là décrété une iournée pédagogique. Les étudiant(e)s du Vieux ont voté en AG que nous ne voulions pas que ça 20 au 23 mars soit le cas cette fois-ci. Depuis, l'association a reçu confirmation que les sanctions de la loi 43 ne Pour ou contre une grève d'un jour le 29 mars afin de S'appliquent pas aux étudiant(e)s. Nous pouvons Allez-y après avoir dégusté une pâtisserie au Maid Café! donc faire pression sur le gouvernement sans s'inquiéter pour ça!





### Nous ne serons pas seuls!

Le cégep de Saint-Laurent a déjà voté un jour de grève le 29, et une dizaine de cette semaine. Le mouvement étudiant s'organise pour la gratuité scolaire!

## Vote de grève dans le hall d'entrée

participer à la manif pour la gratuité

## Assemblée Générale mercredi 21 mars, 15h30

AGECVN

à l'Exode, pour discuter de la grève et plus!

local A3.85



(514) 982-3437 p. 2249

www.cvm.qc.ca/agecvm

Le BIG est réalisé par le <u>CAMI</u>: Comité d'Action à la Mobilisation et à l'Information. BlGagecvm@gmail.com